



Exco

GHA - Mauritanie



INVESTIR *en* MAURITANIE **2025**



MAURITANIE

CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS

2025

ÉDITION MISE À JOUR AU 1^{ER} JANVIER 2025
SUIVIE DES PRINCIPAUX TEXTES FISCAUX NON CODIFIÉS



Le nouveau Code général des impôts de Mauritanie a été adopté par la loi n°2019-018 du 29 avril 2019. Ses dispositions sont applicables depuis le 1er janvier 2020.

Le Code est complété de ses textes d'application, des conventions fiscales en vigueur, du Code des investissements et la fiscalité minière et pétrolière, notamment du régime fiscal applicable aux sous-traitants pétroliers du champ Grand-Tortue/Ahmeyim.

L'ensemble est à jour des dispositions de la loi n°2025-001 du 16 janvier 2025 portant loi de finances pour l'année 2025. Elle intègre également la loi n°2024-002 du 30 janvier 2024 relative aux Startup technologiques et innovantes ainsi que les dispositions fiscales de la loi n°2024-037/P.R du 8 octobre 2024 portant code de l'hydrogène vert.

Cette édition a été réalisée grâce au partenariat entre Droit-Afrique et cabinet GHA-EXCO Mauritanie.

Il est disponible en vente dans nos locaux, vous pouvez le commander en français et en anglais écrivant à contact@ghamauritanie.com.



Consulting, Fiscalité, Mines, Pétrole & Hydrogène

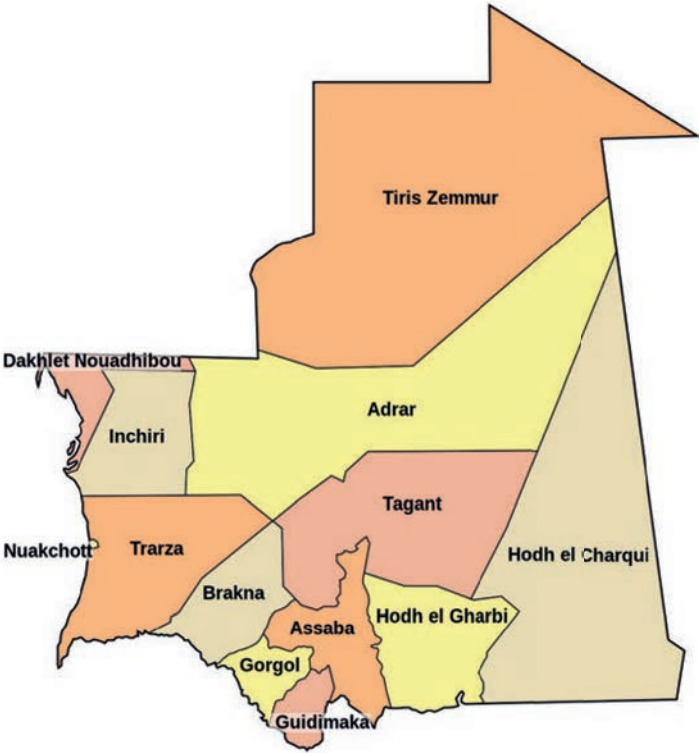
Le Cabinet EXCO GHA Mauritanie, membre des réseaux Exco Afrique et Kreston Global, est le leader de l'audit, commissariat aux comptes, expertise comptable et conseil juridique & fiscal en Mauritanie.

Le cabinet a été élu Meilleur prestataire de services d'Audit et de Comptabilité 2020 en Mauritanie, par le Global Excellence Awards 2020 du magazine INTL (Best Audit & Accountancy Services Provider 2020 - Mauritania).

Créé en 1991, Exco GHA Mauritanie compte une quarantaine de professionnels expérimentés dont huit experts comptables diplômés, possédant des compétences pointues et une connaissance approfondie de l'environnement local.

Les associés du cabinet, forts d'une expérience de plus de 40 ans dans les domaines de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil possèdent une connaissance approfondie du tissu économique local et régional.

PROFIL GÉNÉRAL : MAURITANIE



PROFIL GÉNÉRAL : MAURITANIE

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR 2023

Population
5.022 Millions

Taux de change
..

PIB
11 568 Millions \$US courants

Superficie des terres¹
(q) 1 030 700 km²

Croissance de l'IPC
4,97 %

Croissance du PIB
3,66 %

COMMERCE INTERNATIONAL DE MARCHANDISES

Commerce total de marchandises

(millions de \$US)

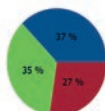
	2005	2010	2015	2023
Exportations de marchandises	625	2 074	1 832	(e) 3 992
Importations de marchandises	1 428	1 935	3 703	(e) 5 221
Balance du commerce de marchandises	-803	138	-1 872	(e) -1 229

+5.7 %

Taux de croissance des exportations de marchandises en 2023

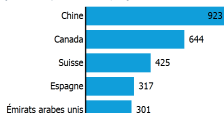
Structure des exportations par groupes de produits en 2023

(en % du total des exportations)



Top5 partenaires 2023

(exportations, millions de \$US)



COMMERCE INTERNATIONAL DES SERVICES

Commerce total des services²

(millions de \$US)

	2005	2010	2015	2023
Exportations de services	80	119	246	(e) 319
Importations de services	379	670	641	(e) 927
Balance du commerce des services	-299	-551	-395	(e) -608

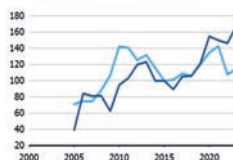
Exportations des services par principales catégories

(en % du total des services)

	2005	2010	2015	2023
Transport	6.0	6.0	12.7	(e) 34.2
Voyages	-	-	11.8	(e) 3.4
Autres services	-	-	75.5	(e) 62.4

INDICES DU COMMERCE

— Indice des termes de l'échange
— Pouvoir d'achat des exportations



TENDANCES ÉCONOMIQUES

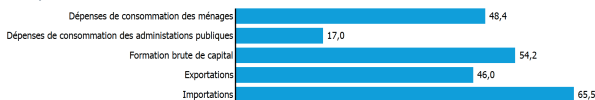
Indicateurs économiques

(millions de \$US, sauf indication contraire)

	2005	2010	2015	2023
PIB, courant	2 937	5 629	6 167	11 568
PIB par habitant, \$US courants	999	1 660	1 555	2 303
Croissance annuelle du PIB réel, %	8.57	2.62	5.38	3.66
Balance du compte courant, % du PIB	-29.86	-6.34	-15.50	(e) -7.07
Taux de change (/\$US)	26.553	27.589	32.467	..

PIB par dépenses en 2022

(en % du PIB total)



+3.7 %

Taux de croissance du produit intérieur brut en 2023

SOMMAIRE

LES STRUCTURES JURIDIQUES POSSIBLES.....6

I. LA SUCCURSALE / REPRÉSENTATION.....7

II. LA FILIALE (SA, SARL, SAS).....8

LES OBLIGATIONS COMPTABLES, FISCALES ET SOCIALES LOCALES.....10

I. RÈGLES COMPTABLES10

II. RÈGLES & CONTRÔLES FISCAUX.....13

III. RÈGLES SOCIALES.....14

INVESTIR EN MAURITANIE EN 2025 : OPPORTUNITÉS ET CADRE JURIDIQUE

NEW 202515

I. UN PAYS AUX RICHESSES NATURELLES ET STRATÉGIQUES.....16

II. UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX INVESTISSEURS.....16

III. LOI 2025-06 : NOUVEAU CODE DES INVESTISSEMENTS.....17

IV. CONCLUSION : UNE DYNAMIQUE PROPICE À L'INVESTISSEMENT DURABLE.....18

NOTRE CABINET

NOTRE RÉSEAU

L'AFRIQUE À PROXIMITÉ

NOS ACTIVITÉS – NOS CLIENTS



STRUCTURES JURIDIQUES POSSIBLES

La succursale / la représentation

La loi ne fait aucune différence entre la succursale et la représentation. Elles sont toutes deux soumises aux mêmes règles d'immatriculations au registre de commerce et droits liés à la constitution.

Souplesse et simplicité pour la création, la constitution

Les pièces constitutives nécessaires

Procès verbal du conseil d'administration ou décision de la Direction Générale autorisant l'ouverture d'une succursale et désignant un représentant légal en Mauritanie.

Copie des statuts + un extrait k – bis du registre de commerce datant de moins de 3 mois.

Sur cette base, l'immatriculation au Registre du Commerce (RC) est effectuée et une attestation d'immatriculation est délivrée.

La filiale de droit Mauritanien

Structure	Associés	Capital minimum	Représentant légal	Commissaire aux comptes	Droits liés à la constitution	
Société à Responsabilité Limitée (SARL)	1 associé au minimum	⇒ Pas de capital minimum ⇒ 25% du capital doit être libéré à la constitution	Gérant désigné par l'Assemblée Générale ayant tous les pouvoirs de gestion et de direction déterminés	Obligatoire si chiffre d'affaires est supérieur à 4.000.000 MRU		
Société Anonyme (SA)	1 actionnaire au minimum	500.000 MRU à libérer pour 25% au moins, le reliquat devant être versé dans les cinq ans, par appels successifs suivant décision des actionnaires	⇒ Soit Conseil d'Administration composé de 3 à 12 administrateurs présidé par un Président du Conseil d'Administration qui peut être secondé par un ou plusieurs Directeurs Généraux ⇒ Soit Directoire (nombre de membre fixé par les statuts avec un Président et des Directeurs Généraux) contrôlé par un Conseil de Surveillance	Obligatoire	⇒ Droits de timbres (voir art. 320 CGI) ⇒ Droits notariaux selon capital et suivant une base dégressive	✓ Aucune limitation de capital pour les étrangers
Société Anonyme Simplifiée (SAS)	⇒ Soit 2 associés au minimum ⇒ Soit Personnes morales avec minimum 2.000.000 MRU de capital	Le capital qu'elles fixent doit être entièrement libéré lors de la signature des statuts	Direction et système de fonctionnement librement fixés par les statuts	Obligatoire		

La prise de décisions

Il est obligatoire de convoquer une :

Assemblée Générale ordinaire pour l'approbation des comptes
assemblée Générale Extraordinaire pour toutes les décisions importantes (engagement des actionnaires, modification du capital, modifications statutaires, etc.)

> Par rapport à la succursale/représentation, la filiale obéit à des règles plus contraignantes tant au niveau de son établissement que de son administration



La prise de décisions

Structure Associés Capital minimum Représentant légal Commissaire

Il est obligatoire de convoquer une:

- . Assemblée Générale ordinaire pour l'approbation des comptes

- . Assemblée Générale Extraordinaire pour toutes les décisions importantes (engagement des actionnaires, modification du capital, modifications statutaires, etc.)

■ Par rapport à la succursale/représentation, la filiale obéit a des règles plus contraignantes tant au niveau de son établissement que de son administration

comptes Droits liés à la constitution En conclusion ...

La structure juridique choisie devra tenir compte de multiples facteurs

1. Les modalités de gestion et de contrôle par rapport aux objectifs poursuivis en Mauritanie

2. Les perspectives d'activité en Mauritanie

3. Les caractéristiques de la Société Mère (centralisation administrative, implantation géographique, transfert de capitaux libre)

Loi 2004-042 fixe les relations financières avec l'étranger, garantit la liberté de transfert de devises à destination de l'étranger concernant toutes les opérations entrant dans les opérations courantes d'une entreprise.

Les transferts de capitaux ne nécessitent plus l'autorisation de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM).

■ Deux conditions exigées

1. Justificatif de transfert (PV d'assemblée générale décidant la distribution de dividendes, factures, etc.)

2. Quittance de paiement de l'IRCM dû.

En conclusion...

La structure juridique choisie devra tenir compte de multiples facteurs :



Les modalités de gestion et de contrôle par rapport aux objectifs poursuivis en Mauritanie



Les perspectives d'activité en Mauritanie



Les caractéristiques de la Société Mère (centralisation administrative, implantation géographique, transfert de capitaux libre)

Loi 2004-042 fixe les relations financières avec l'étranger, garantit la liberté de transfert de devises à destination de l'étranger concernant toutes les opérations entrant dans les opérations courantes d'une entreprise.



Les transferts de capitaux ne nécessitent plus l'autorisation de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM).



DEUX CONDITIONS EXIGÉES :

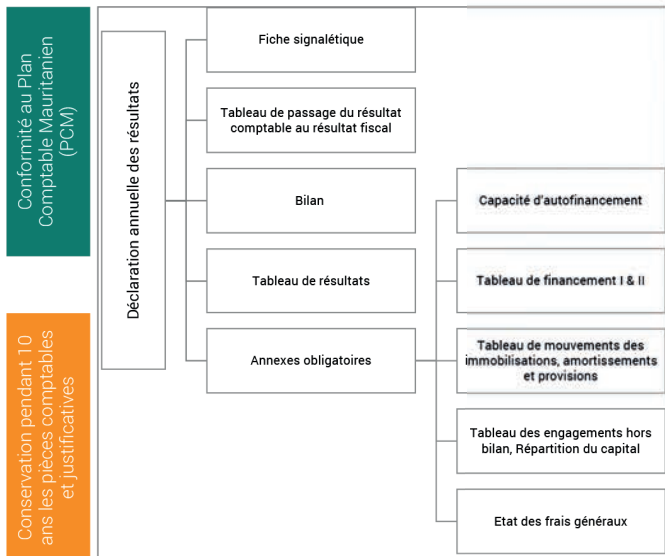
1. Justificatif de transfert (PV d'assemblée générale décidant la distribution de dividendes, factures, etc.)
2. Quittance de paiement de l'IRCM du.



OBLIGATIONS COMPTABLES, FISCALES & SOCIALES LOCALES



Règles comptables



Règles fiscales ... société

L'impôt sur les sociétés (IS) institué par la Loi n°2019-018

Impôt sur les sociétés (IS)

- ✓ 25% du bénéfice net ou 2% des produits imposables pour les sociétés soumises au BRN;
- ✓ 25% du bénéfice net ou 2,5% des produits imposables pour les sociétés soumises au BRI
- ✓ Paiement trimestriel par acompte de : 40%; 30%; 30%

Autres impôts

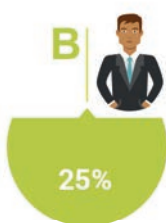
- ✓ Patente
- ✓ Taxe d'Apprentissage
- ✓ Taxe sur la Valeur Ajoutée
- ✓ Droits et taxes d'entrée sur les biens importés
- ✓ Droits d'enregistrement et timbre
- ✓ Impôt sur les revenus fonciers
- ✓ Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (dividendes, intérêts sur créances, etc.)

Règles fiscales ... salariés

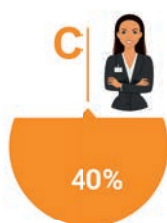
Les salariés sont assujettis à l'impôt sur les Traitements et Salaires (ITS) prélevé à la source



Pour les
rémunérations
mensuelles
imposables
<ou=
9.000 MRU

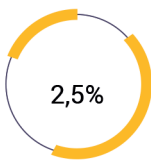


Pour les
rémunérations
mensuelles
imposables
>9.000 MRU et <ou=
21.000 MRU avec un
abattement de
900 MRU

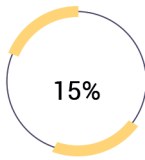


Pour les
rémunérations
mensuelles
imposables
>21.000 MRU
avec un
abattement de
4.050 MRU

Règles fiscales ... retenues à la source à reverser



Sur les sommes versées aux prestataires résidents exerçant une profession libérale et soumis à l'IBAPP.



Sur les sommes versées aux prestataires non-résidents et non établis.



Au titre de l'Impôt sur les Revenus et Capitaux Mobiliers (IRCM) sur les jetons de présence, tantième et intérêts servis.

Retenues sur les loyers à payer aux propriétaires des locaux loués



8% au titre de la Contribution Foncière des Propriétés Bâties (CFPB)
10% au titre de l'Impôt sur le Revenu Foncier (IRF)

Contrôle fiscal possible sur pièce ou sur place

Contrôle sur pièces

Contrôle annuel et systématique des déclarations fournies par l'entreprise

Contrôle sur place

15 jours avant la date prévue pour la première intervention, l'administration fiscale adresse au contribuable sous pli recommandé, un avis de vérification au contribuable

Le contribuable a le droit de se faire assister d'un conseil

... Général

- Vérification de la conformité au PCM (comptabilité et pièces comptables)
- Vérification des 3 derniers exercices avec possibilité de remonter jusqu'à l'exercice soldé par une perte ou crédit de TVA
- Peut aboutir à une notification de redressement



... Ponctuel

- N'exclut pas un contrôle général
- Limité à certains impôts
- Peut aboutir à une notification de redressement
- Peut être fait chaque année



... Inopiné

- N'exclut pas un contrôle général
- Limité à certains impôts et à la comptabilité
- N'aboutit pas à une notification de redressement
- Peut être fait chaque année

Règles Sociales... immatriculation CNSS

Entité locale : Quelque soit sa forme, est immatriculée en tant qu'employeur avec un numéro unique d'employeur remis par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)



Employé : individuellement immatriculé à la CNSS en tant que salarié (de même que le dirigeant) avec un carnet et un numéro d'immatriculation personnel assurant



la Retraite

la Médecine
du travail

le Régime des
accidents du
travail

l'Allocation
familiale

Règles Sociales : Côtisations sociales et avantages

Entité locale : Quelque soit sa forme, elle devra s'acquitter trimestriellement des cotisations sociales pour tous ses employés



Cotisation calculée sur la base de 16% de la rémunération du salarié mais plafonnée à 15.000 MRU (conformément à la circulaire de la CNSS du mois de novembre 2021)



Employeur 15%
(médecine du
travail, accident du
travail, retraite,
allocations
familiales)

Employé 1%

Règles Sociales : Immatriculation CNAM

Entité locale : Quelque soit sa forme, est immatriculée comme employeur avec un numéro unique d'employeur remis par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM)

Employé : assuré individuellement à la CNAM en tant que salarié en CDI (de même que le dirigeant)

Prise en charge par la CNAM

- ✓ Hospitalisation : 90%
 - Part de l'assuré ne peut dépasser 1.000 MRU par hospitalisation
- ✓ Médicament : 67%
 - Part de l'assuré ne peut dépasser 150 MRU par médicament
- ✓ Consultation : 80%
- ✓ Evacuation : 100%
- ✓ Examens biologiques : 80%
- ✓ Examens radiologiques : 80%
- ✓ Affections de Longue Durée : 100%

Règles Sociales...côtisations pour assurances maladies

Entité locale : La représentation, quelque soit sa forme, devra s'acquitter des cotisations pour l'assurance maladie de ses employés en CDI trimestriellement



La base de la cotisation est l'ensemble des salaires, indemnités, primes du salarié



Cotisation
Salarié
4%

Cotisation
employeur
5%

Sauf retraité 2,5%
et parlementaire
5%



INVESTIR EN MAURITANIE EN 2025 : OPPORTUNITÉS ET CADRE JURIDIQUE

NEW 2025

La Mauritanie se positionne comme une destination stratégique pour les investisseurs en Afrique. Dotée de ressources naturelles abondantes et d'un environnement des affaires en pleine modernisation, elle offre de solides opportunités dans divers secteurs. Ce guide actualisé présente les atouts du pays, ses secteurs porteurs ainsi que les grandes lignes du nouveau Code des investissements (Loi 2025-06).

I. Un Pays aux Richesses Naturelles et Stratégiques

Située entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, la Mauritanie dispose d'importantes réserves minières (fer, or, cuivre), de ressources halieutiques considérables et de terres agricoles vastes. Ces ressources constituent le socle de l'attractivité économique du pays.

Les principaux secteurs d'investissement incluent :

- Mines et hydrocarbures : potentiels avérés et nouvelles explorations offshore.
- Énergies renouvelables : solaire, éolien et projets liés à l'hydrogène vert.
- Pêche : modernisation de la filière et potentiel halieutique de premier plan.
- Agriculture et élevage : forte demande pour l'autosuffisance alimentaire et les exportations.
- Tourisme : valorisation du patrimoine naturel et culturel.
- Industrie : encouragement à la transformation locale des matières premières.

II. Un Environnement Favorable aux Investisseurs

Plusieurs réformes ont été mises en œuvre pour faciliter l'investissement :

- Création de la Structure Chargée de l'Investissement (SCI).
- Mise en place du Comité Technique Interdépartemental (CTI) et du Conseil Interministériel de l'Investissement (CII).
- Réduction des délais de création d'entreprise à 2 jours.
- Dématérialisation des procédures fiscales et douanières.
- Zone franche de Nouadhibou pour l'export et la transformation.

Le cadre juridique garantit :

- Liberté de transfert des capitaux et des revenus.
- Accès équitable aux régimes incitatifs pour investisseurs nationaux et étrangers.
- Protection de la propriété.

III. LOI 2025-06 : Nouveau Code des Investissements

Le Code vise à favoriser les investissements directs productifs, en valorisant les ressources, le contenu local et la durabilité économique. Il distingue trois régimes incitatifs :

1. Régime Incitatif de Base (RIB)

Ce régime s'adresse aux investissements entre 2 et 200 millions MRU, divisés en deux catégories :

- PME : 2 à 30 millions MRU et 5 emplois directs sur 3 ans.
- Intermédiaire : 30 à 200 millions MRU et 15 emplois directs.

Avantages :

- Droits de douane réduits (3% pour PME, 5% pour intermédiaire).
- Exonération ou taux réduit de TVA.
- Remboursement de TVA sur les exportations.
- Crédits d'impôt sur la formation des employés mauritaniens (200 000 à 400 000 MRU).
- Incitations pour l'autoproduction énergétique (solaire, éolien).

2. Régime des Pôles de Développement (RPD)

Réservé aux zones géographiques créées par décret, pour des investissements d'un montant égal ou supérieur à 2 millions MRU et 5 emplois; 15 emplois directs pour les investissements supérieurs à 30 millions MRU.

Incitations :

- Exonérations douanières et fiscales sur les équipements.
- IS réduit à 15%.
- TVA remboursable sur les achats locaux et importations.
- Crédit d'impôt sur la formation (jusqu'à 400 000 MRU).

3. Régime des Investissements Structurants (RIS)

Pour des projets majeurs (>200 millions MRU) dans les secteurs clés (agro-industrie, infrastructures routières et portuaires, logistique, numérique...).

Conditions : au moins 50 emplois sur 3 ans.

Avantages :

- Droits d'entrée réduits à 1,5%.
- TVA à taux réduit et remboursements étendus.
- Crédit d'impôt à hauteur de 800 000 MRU pour la formation.
- Amortissement accéléré des équipements neufs à 25% pour le premier exercice.

Conclusion

La Mauritanie renforce son attractivité grâce à un cadre incitatif ambitieux et structuré. Avec le nouveau Code des investissements, les porteurs de projets disposent d'un environnement propice pour s'implanter durablement et contribuer à la transformation économique du pays.



Exco

GHA - Mauritanie

*Grâce à son expertise et son savoir faire,
EXCO GHA MAURITANIE est membre des réseaux:*

.....



■ **EXCO Afrique:** 1er réseau africain de cabinets d'expertise comptable présent dans quinze pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord. Exco Afrique réalise 15 millions d'Euros de chiffre d'affaires, emploie plus de 500 professionnels et compte plus de 5 000 clients en Afrique.

■ **EXCO France:** 6ème réseau français indépendant de cabinets d'audit, d'expertise comptable et de conseil. EXCO Emploie près de 2 500 collaborateurs à travers 140 implantations en France et Territoire d'Outre-mer, au Portugal, à Pologne et en Afrique.

■ **KRESTON International:** 12ème réseau mondial de cabinets comptables, d'audit et de sociétés de conseils indépendantes. Fondé en 1971, Kreston couvre 125 pays avec 740 bureaux et plus de 25 000 collaborateurs et associés.

EXCO & KRESTON International en quelques chiffres

*Un réseau d'envergure, des pratiques communes,
une signature forte*

KRESTON

Plus de
25 000
Professionnels



740
Bureaux



Europe
7 448

Asie Pacifique
8 446

Amérique du nord
3 982

Amérique Latine
1 726

Afrique
1 091

Moyen Orient
613

Couverture
géographique

125
Pays



12^{ème}

Place au niveau mondial



2,105 Mrd\$
de chiffre d'affaires



Audit
Accounting
Financial advisory
Tax & Legal
Consulting

EXCO

2 500
Professionnels



France



170
Associés

Antilles
Tahiti
La Réunion

18
Pays

France
Pologne
Portugal
Maroc
Tunisie
Mauritanie
Senegal
Mali
Niger
Benin
Gabon
Togo
Burkina Faso
Côte d'Ivoire
Cameroun
Congo
Madagascar

225
Experts Comptables

140
Bureaux



6^{ème}

Rang des réseaux français



160 Millions €
de chiffre d'affaires



Audit
Social
Comptabilité
Juridique F

Exco GHA Mauritanie, qui sommes-nous

Le Cabinet EXCO GHA Mauritanie, membre des réseaux Exco Afrique et Kreston Global, est le leader de l'audit, commissariat aux comptes, expertise comptable et juridique et fiscal en Mauritanie.



Le cabinet a été élu Meilleur prestataire de services d'Audit et de Comptabilité 2020 en Mauritanie, par le Global Excellence Awards 2020 du magazine INTL (Best Audit & Accountancy Services Provider 2020 - Mauritania).

Crée en 1991, Exco GHA Mauritanie compte une quarantaine de professionnels expérimentés dont huit experts comptables diplômés, possédant des compétences pointues et une connaissance approfondie de l'environnement local.

Les associés du cabinet, forts d'une expérience de plus de 40 ans dans les domaines de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil possèdent une connaissance approfondie du tissu économique local et régional.

Nos métiers

Expertise Comptable

- Tenue de la comptabilité,
- Supervision de la comptabilité ou présentation des comptes
- Consolidation
- Tableaux de bord
- Prévisionnel / Création d'entreprise
- Intégration fiscale
- Evaluation

Juridique & Fiscal

- Secrétariat juridique
- Conseil Juridique, Social & Fiscal
- Revue juridique, sociale et fiscale
- Audit juridique, social et fiscal
- Conformité et régularisation juridique, sociale et fiscale

Conseil

- Organisation des entreprises (ex : contrôle interne)
- Qualité & Ingénierie de Formation
- Diagnostic stratégique & d'implantation

Audit

- Audit légal
- Audit contractuel
- Audit d'acquisition
- Arbitrage

Social

- Externalisation de la Paie
- Déclarations sociales

Exco Afrique, l'Afrique à portée

Votre partenaire africain aux standards internationaux



Présent au :

- Maghreb et dans la **GZALE** Grande Zone Arabe de Libre Echange
- **UEMOA** Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- **CEMAC** Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale



Nos





ILS NOUS FONT CONFIANCE







Fertiliseurs d'Entreprises

**Audit
Expertise Comptable
Conseil
Social**





Exco
GHA - Mauritanie

www.ghamauritanie.com

www.investinmauritania.com



@ExcoGHAMauritanie

N°80 Ilot C, Rue 26-014 KSAR-Ouest

BP4897 Nouakchott – Mauritanie

Tél.: +(222) 45 25 30 61

Fax.: +(222) 45 25 41 33

contact@ghamauritanie.com

